


NEW

14 et 28 mai 2020



Options
Chiffrées
Paquets d'offres
et Négociation
distributive

Formation continuée pour
médiateurs civiles, commerciaux,
sociaux et familiaux





Concept

OPTIONS CHIFFRÉES

Dans quasi tous les processus de médiation, quelle que soit la matière, il existe des sujets qui présentent des aspects et demandes chiffrées. Au même titre que pour les sujets non chiffrés ou difficilement chiffrable, il convient de générer des options. En effet, les valeurs amenées par les parties sont le plus souvent des opposés qui reflètent en réalité leurs positions « en dehors » de la table de négociation. Le médiateur doit donc identifier les variables, les paramètres, les critères objectifs qui permettront d'envisager d'autres valeurs pour ces postes chiffrés.

PAQUETS D'OFFRES ET NÉGOCIATION DISTRIBUTIVE

La phase de négociation dans le processus de médiation a pour but de tirer plein bénéfice du travail intégratif effectué dans les phases précédentes et de permettre des accords globaux, qui touchent à l'ensemble des sujets et intérêts identifiés qui sont interdépendants. Le but est d'éviter, d'une part, de retomber sur une négociation sur position et, d'autre part, de négocier point par point, de façon dite « ping pong ». La technique des paquets d'offres permet de raisonner et de travailler dans cette globalité. Les outils et techniques distributives vont, quant à eux, faciliter la fin de la négociation à savoir la distribution finale du « gâteau ».



Intervenants

Coralie Smets-Gary et Martine Becker



OPTIONS CHIFFRÉES, PAQUETS D'OFFRES ET NÉGOCIATION DISTRIBUTIVE



Modalités

PMR Europe

Est un centre agréé par
la Commission fédérale
de médiation pour
dispenser des
formations
permanentes

DURÉE

2 journées complètes
de 9.30 à 17.30 (soit 14h)

PRIX

400,00 euros HTVA
Soit 484,00 euros
TVAc,
*Comprenant la formation,
le matériel didactique et les
pauses café*

DATES

14 et 28 mai 2020
De 9.30 à 17.30
(Accueil à 9h15)

CONTACT

Coralie SMETS-GARY
0476 33 50 84
coralie.smets.gary@pmr-europe.com

Martine BECKER
0495 59 49 02
martine.becker@pmr-europe.com

ATTESTATION

Une attestation
sera délivrée aux
participants

LIEU

PMR Europe
Rue Dodonée 113
1170 Bruxelles



Formulaire d'inscription

Date limite
d'inscription

30 avril 2020

Par E-mail :

coralie.smets.gary@pmr-europe.com

Ou par fax :

02 344 46 58

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les
accepte.

Date

Signature

O

Je verse la somme de 484,00
euros en faveur du compte de
PMR Europe

IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la mention
Nom Prénom + OptionsNégo Mai
2020



Conditions générales



pmr institut

PMR Europe S.P.R.L./B.V.B.A.
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.